

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION ORDINAIRE**

DU Vendredi 03 février 2017

Présents : *Monsieur Dominique Bonjour, Monsieur Michel Rambaud, Monsieur Jean-luc Boudouard, Monsieur Thierry Rosati, Monsieur Ludovic Disdier, Monsieur Jean-François Estachy, Monsieur Gérard Perier, Monsieur Philippe Estachy, Monsieur Pierre Guillemain, Monsieur Nicolas Aubin, Madame Marie José Garnier.*

Absents : 0

1 Approbation du compte rendu du 20 décembre 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu moins une abstention et une voix contre.

2 Indemnité du trésorier

366,73 euros sont demandés suite au calcul effectué .Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

3 Fourrière

0,83x 309 habitants soit 256,47 euros Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

4 Subvention Jeunes Agriculteurs

La demande est de 1000 euros pour cette manifestation qui revient tous les 6 ans environ dans le secteur.

Il y a par ailleurs une demande d'Agri Avance de 150 euros.

Le Conseil Municipal donne son accord pour attribuer 850 euros avec 2 abstentions pour les jeunes agriculteurs et 150 euros pour Agri Avance à l'unanimité.

5 Dévoisement conduite du Dévezet

La communauté de commune estime que la commune de Saint Etienne le laus doit prendre en charge la moitié du coût de la conduite ce qui avait été refusé lors du dernier conseil Municipal.

La communauté de commune accepte après négociation de ramener à 40 % soit 3400 x 2 soit 6800 euros avec possibilité de payer directement et donc de récupérer environ 15% TVA

Le conseil Municipal donne son accord moins 2 voix contre et 1 voix d'abstention pour la prise en charge selon ces modalités.

Pour financer ces travaux il y a possibilité d'augmenter la Taxe d'aménagement sur cette zone. Une décision sera prise lors du prochain conseil pour arrêter le taux.

6 PLUI

Le Conseil Municipal vote contre l'adhésion au PLUI à l'unanimité.

7 Création du poste de rédacteur principal 2ème Classe

Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour supprimer le poste existant de rédacteur à 10 h et créer ce poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à 8h.

8 Information RIFSEEP

Monsieur le maire donne une information concernant ce nouveau régime indemnitaire. Le conseil municipal donne son accord pour que monsieur le Maire, messieurs les adjoints ainsi que messieurs JF Estachy et T.Rosati puissent étudier ce nouveau régime indemnitaire.

Questions diverses

-Augmentation de la taxe d'aménagement des lotissements : Le conseil municipal donne son accord et étudiera les taux lors du prochain conseil

- Monsieur le maire informe le conseil Municipal que monsieur Jean-Louis Bonnefont a utilisé un tracto-pelle pour casser les conduites posées dans un terrain dont il est propriétaire indivisaire. Cette conduite devait alimenter le futur lotissement.

Une plainte a été déposée pour destruction de bien public.

-Demande de subvention pour une élève scolarisée à Guillestre pour un voyage en Toscane. La demande est refusée.

- L'association de gymnastique demande une subvention supplémentaire. La demande est refusée

- Organisation du PSC1 des personnels Monsieur le Maire se renseigne sur le coût

- Information des éditeurs de manuels scolaires concernant la modification des programmes et du coût induit du changement des manuels.

- Bilan de l'élagage : Une bonne partie du travail est effectuée.

Les lots sont effectués en vue de la vente. Un courrier est rédigé dans le but d'informer les habitants du village

-Demande de Monsieur G. Perier concernant le chemin d'exploitation conduisant à la parcelle de son frère qui va démarrer sa construction. Une étude sera faite pour repérer les chemins d'exploitation à reprendre. Le chemin de Pindreau est dans cette situation.

--Le père René Combal, spectateur présent pendant le conseil, nous expose quelques précisions historiques sur la maison de Benoite Rencurel et nous remet un document annoté par lui. Nous le remercions.

Fin de séance 22h40

Le Maire,
Dominique BONJOUR

